



CAHIER DES CHARGES

TOURNOI NATIONAL POUSSINS

SAISON 2017-2018

Engagement d'une équipe	2
Formule de la compétition	3
Dossier d'engagement	4



ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE

ADMISSIBILITE DES PARTICIPANTS

Chaque membre de l'équipe doit :

Etre licencié ou prêté pour la saison en cours dans le club qui engage l'équipe.

Etre licencié pour la saison en cours en compétition.

Faire partie des catégories d'âge suivantes : U11-U12 (2007-2008) ou U9-U10 (2009-2010) avec surclassement.

L'officiel d'équipe doit être licencié dans le même club que l'équipe ou être prêté à ce club.

EFFECTIF

L'effectif d'une équipe est fixé à 6+1 (la compétition est calibrée pour ce nombre).

La présence d' 1 officiel est obligatoire. Si plusieurs équipes d'un même club participent, chaque équipe du club doit avoir son propre officiel d'équipe.

INSCRIPTION

Une équipe est inscrite par un club affilié à la FFRS. Elle porte les couleurs de son club.

Un club peut inscrire plusieurs équipes. Mais la prise en compte de la 2nde équipe est confirmée seulement s'il reste des places disponibles après la prise en compte d'une équipe par club.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets à la FFRS.

Pour inscrire une équipe, un club doit retourner dans les délais demandés la fiche d'inscription ainsi que le chèque d'engagement, le chèque de caution et la composition complète de l'équipe sous forme de liste tirée de Rolskanet.

Des changements d'effectif sont acceptés jusqu'au jour de la compétition. Ils seront à signaler le plus tôt possible en amont de la compétition et au plus tard le matin de la compétition avant le début des matchs.

La composition d'une équipe ne pourra être modifiée en cours de tournoi, même dans le cas où un club a inscrit plusieurs équipes et que l'une d'elle est éliminée.

Engagement de 70 euros par équipe.

ATTENTION : le montant de l'engagement peut différer si l'événement est associé à un événement de plus grande envergure auquel les participants du TNP ont accès (exemple : Finale Coupe de France). Le montant d'engagement est dans ce cas communiqué spécifiquement lors du lancement des inscriptions.

Caution* : 100 euros par équipe.

*CAUTION

La caution est encaissée dans les cas suivants :

- > Désistement moins de deux semaines avant la compétition.
- > Détérioration des locaux par l'équipe.

FORMULE DE LA COMPETITION

Le Tournoi National Poussin se déroule sur un weekend de compétition.
Plusieurs Tournois Nationaux Poussin peuvent être mis en place par la Commission Sportive Roller Hockey sur une saison sportive.

LIEU DE COMPETITION

La compétition est accueillie dans un lieu désigné par la Commission Sportive Roller Hockey.
Le club hôte doit respecter le cahier des charges d'organisation de la compétition.

DEROULEMENT

Le déroulement précis de la compétition dépendra du nombre d'équipes inscrites.
Dans tous les cas, sont mis en place une phase de qualification (matchs simples par poules) et une phase finale.
Après la phase de qualification, des poules de niveau sont mises en place. Le nombre de niveaux est défini selon le nombre d'équipes inscrites.

Le gagnant de la compétition dans un niveau donné est proclamé vainqueur du Tournoi National Poussin de ce niveau.

Les matchs se jouent en 3 contre 3 (sans compter les gardiens).
Les équipes jouent sur un demi-terrain sur une durée de 8 à 15 minutes sans arrêt de Chronomètre. Un temps fixe de rotation est mis en place entre 3 et 5 minutes (installation et échauffement) entre chaque match.
Les temps précis de match et de battement sont annoncés avant le début de la compétition.
Dans certains cas exceptionnels, ces temps peuvent différer de ceux annoncés ci-dessus.

Sur chaque rencontre, une équipe est désignée comme visiteuse et l'autre comme receveuse.
En cas de couleur de maillot identique, l'équipe receveuse choisit sa couleur.
Les maillots mis à l'envers sont acceptés.

Les règles de jeu sont celles du règlement sportif national.



DOSSIER D'ENGAGEMENT

Le dossier d'engagement doit être retourné complété à la Commission Sportive Roller Hockey de la FFRS avant le 28 février 2018 pour le TNP Nord et le 20 mai 2018 pour le TNP Sud.

LE DOSSIER D'ENGAGEMENT DOIT COMPORTER

- > La fiche d'engagement (ci-après)
- > La composition de l'équipe tirée de Rolskanet
- > Le chèque d'engagement de 70 € (ou montant spécifique)
- > Le chèque de **caution** fixé à **100 €**

DELAI ET ADRESSE DE DEPÔT

- > Le dossier est à retourner, accompagné des autres pièces demandées dans le cahier des charges, avant **la date indiquée ci-dessus** (cachet de la poste faisant foi).
- > Adresse de dépôt :

**FFRS - Commission Sportive Roller Hockey – Service Compétition
TNP Événement
6, boulevard Franklin Roosevelt – CS 11742 - 33080 BORDEAUX Cedex**

- > Pour rappel : les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée des dossiers complets à la FFRS.